



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-GARONNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°31-2020-272

PUBLIÉ LE 26 NOVEMBRE 2020

Sommaire

Préfecture Haute-Garonne

31-2020-11-19-005 - Nomination en qualité de maire adjoint honoraire. (1 page)	Page 3
31-2020-11-20-007 - Nomination en qualité de maire adjoint honoraire. (1 page)	Page 5
31-2020-11-20-006 - Nomination en qualité de maire adjointe honoraire. (1 page)	Page 7
31-2020-11-19-006 - Nomination en qualité de maire honoraire. (1 page)	Page 9
31-2020-11-19-004 - Nomination en qualité de maire honoraire. (1 page)	Page 11
31-2020-11-19-003 - Nomination n qualité de maire adjoint honoraire. (1 page)	Page 13

Préfecture Haute-Garonne

31-2020-11-19-005

Nomination en qualité de maire adjoint honoraire.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

PREFECTURE
Direction des Services du Cabinet et des sécurités
Bureau du Cabinet

Le préfet de la région Occitanie,
Préfet de la Haute-Garonne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU l'article L 2122-35 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel l'honorariat peut être conféré par le représentant de l'Etat dans le département aux anciens maires, maires délégués et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins dix-huit ans,

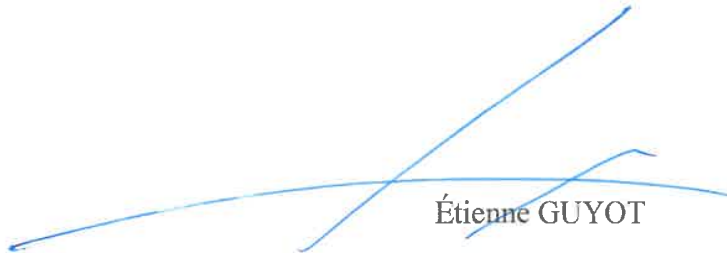
VU la demande du 1er octobre 2020 présentée par Monsieur Alain FREZIERES,

A R R E T E :

Article 1: Monsieur Alain FREZIERES, ancien Adjoint au Maire de la commune de QUINT-FONSEGRIVES, est nommé maire-adjoint honoraire.

Article 2: Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Toulouse, le 19 novembre 2020



Étienne GUYOT

Préfecture Haute-Garonne

31-2020-11-20-007

Nomination en qualité de maire adjoint honoraire.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

PREFECTURE
Direction des Services du Cabinet et des sécurités
Bureau du Cabinet

Le préfet de la région Occitanie,
Préfet de la Haute-Garonne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU l'article L 2122-35 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel l'honorariat peut être conféré par le représentant de l'Etat dans le département aux anciens maires, maires délégués et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins dix-huit ans,

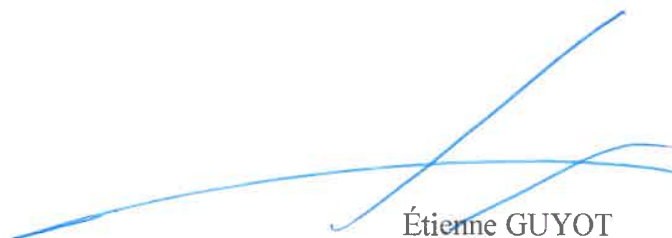
VU la demande du 31 août 2020 présentée par Monsieur André CLEMENT,

A R R E T E :

Article 1: Monsieur André CLEMENT, ancien Adjoint au Maire de la commune de Ramonville Saint-Agne, est nommé maire-adjoint honoraire.

Article 2: Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Toulouse, le 20 novembre 2020



Étienne GUYOT

Préfecture Haute-Garonne

31-2020-11-20-006

Nomination en qualité de maire adjointe honoraire.



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

PREFECTURE
Direction des Services du Cabinet et des sécurités
Bureau du Cabinet

Le préfet de la région Occitanie,
Préfet de la Haute-Garonne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU l'article L 2122-35 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel l'honorariat peut être conféré par le représentant de l'Etat dans le département aux anciens maires, maires délégués et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins dix-huit ans,

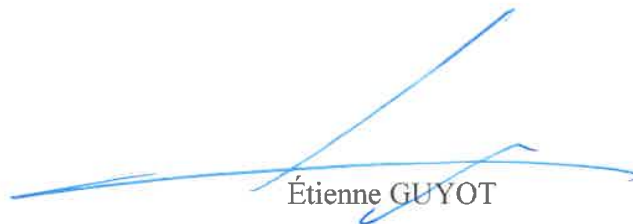
VU la demande du 31 août 2020 présentée par Madame Claudia FAIVRE,

A R R E T E :

Article 1: Madame Claudia FAIVRE, ancienne Adjointe au Maire de la commune de Ramonville Saint-Agne, est nommée maire-adjointe honoraire.

Article 2: Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Toulouse, le 20 novembre 2020



Étienne GUYOT

Préfecture Haute-Garonne

31-2020-11-19-006

Nomination en qualité de maire honoraire.



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

PREFECTURE
Direction des Services du Cabinet et des sécurités
Bureau du Cabinet

Le préfet de la région Occitanie,
Préfet de la Haute-Garonne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU l'article L 2122-35 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel l'honorariat peut être conféré par le représentant de l'Etat dans le département aux anciens maires, maires délégués et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins dix-huit ans,

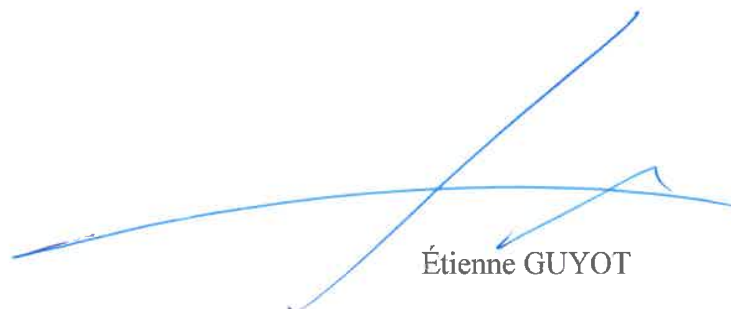
VU la demande du 5 octobre 2020 présentée par Monsieur Bernard SOLERA,

A R R E T E :

Article 1: Monsieur Bernard SOLERA, ancien maire de la commune de QUINT-FONSEGRIVES, est nommé maire honoraire.

Article 2: Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Toulouse, le 19 novembre 2020



Étienne GUYOT

Préfecture Haute-Garonne

31-2020-11-19-004

Nomination en qualité de maire honoraire.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

PREFECTURE
Direction des Services du Cabinet et des sécurités
Bureau du Cabinet

Le préfet de la région Occitanie,
Préfet de la Haute-Garonne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU l'article L 2122-35 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel l'honorariat peut être conféré par le représentant de l'Etat dans le département aux anciens maires, maires délégués et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins dix-huit ans,

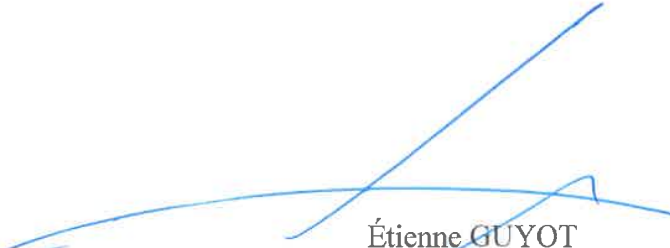
VU la demande du 9 novembre 2020 présentée par Monsieur Philippe BEDEL,

A R R E T E :

Article 1: Monsieur Philippe BEDEL, ancien maire de la commune de BAX, est nommé maire honoraire.

Article 2: Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Toulouse, le 19 novembre 2020



Étienne GUYOT

Préfecture Haute-Garonne

31-2020-11-19-003

Nomination n qualité de maire adjoint honoraire.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

PREFECTURE
Direction des Services du Cabinet et des sécurités
Bureau du Cabinet

Le préfet de la région Occitanie,
Préfet de la Haute-Garonne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU l'article L 2122-35 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel l'honorariat peut être conféré par le représentant de l'Etat dans le département aux anciens maires, maires délégués et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins dix-huit ans,

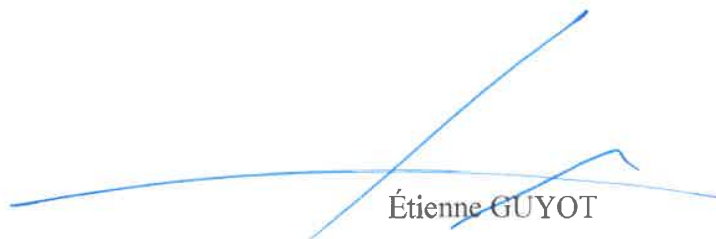
VU la demande du 5 octobre 2020 présentée par Monsieur Sandro BALLOTA,

A R R E T E :

Article 1: Monsieur Sandro BALLOTA, ancien Adjoint au Maire de la commune de QUINT-FONSEGRIVES, est nommé maire-adjoint honoraire.

Article 2: Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Toulouse, le 19 novembre 2020



Étienne GUYOT